

FILMS POLICIERS AU FESTIVAL DE CANNES

par Fernand DARTIGUES,
homme de lettres, Cannes

Lors du 8^e Festival international du Film qui se déroula du 26 avril au 11 mai à Cannes — et qui obtint un grand succès — le genre policier fut, en somme, honorablement représenté.

Certes, nous n'avons pas eu comme en 1953 un film comparable à ce court métrage anglais « *The stranger left no card* », qui était un petit chef-d'œuvre, ni rien d'équivalent à « *La loi du silence* » d'Hitchcock, mais l'ensemble des œuvres présentées fut loin de me paraître fade.

Pour nous en tenir aux films qui peuvent nous intéresser au moins par quelques scènes, nous citerons en premier lieu « *Un homme est passé* ». Le sujet en est très simple, l'action se déroule avec la rigueur d'une tragédie classique dont elle observe d'ailleurs l'unité de temps et de lieu. En vingt-quatre heures, un homme (Spencer Tracy) pose le problème, découvre le coupable et venge la victime. Avec les éléments d'une simple nouvelle on a fait un film qui a les inconvénients (condensation extrême), mais surtout les mérites de ce genre.

« *La Colline 24 ne répond plus* », film d'Israël, met en scène un policier anglais qui se rallie à la cause de ses adversaires (par amour, bien entendu). C'est fait très intelligemment et rien de tout ceci ne nous paraît invraisemblable, ni même romanesque. Il est des êtres et des situations exceptionnels. C'est le cas.

Il y eut encore « *La Flamme* », présenté par la Norvège, où l'on étudie un cas de pyromanie. Les sous-titres ont desservi ce film qui traite, en appuyant un peu trop sur certains effets, d'un drame humain fréquent, paraît-il, dans ces régions.

« *Vie ou mort* », égyptien, raconte l'histoire d'une gamine qui va chercher un médicament pour son père malade. Le pharmacien lui donne un poison violent; lorsqu'il s'aperçoit de son erreur, il s'efforce de rejoindre ce client inconnu. Toute la police de cette grande ville est alertée. C'est excellent. Le père est sauvé en même temps que le film s'achève.

« *The End of the affair* », « *L'inconnu dans l'escalier* », Mexique, et d'autres peut-être que j'oublie, et enfin le remarquable « *Mort d'un cycliste* », présenté hors festival et couronné par la critique, sans oublier « *Boot polish* », film hindou, figuraient dans cette manifestation.

Quant à la France, ses deux films sélectionnés étaient

sans conteste des œuvres maîtresses dans le genre qui nous occupe.

« *Du Rififi chez les hommes* », mis en scène par Jules Dassin, contient une séquence de vingt-sept minutes entièrement consacrée au cambriolage d'une bijouterie. La préparation du coup, son exécution minutieuse, sa réussite, nous sont présentés avec un souci de précision et une virtuosité qui en feront sans nul doute un classique de l'écran. Les acteurs sont parfaits.

Par ailleurs, de très belles scènes font de ce film une œuvre captivante, puissante, alors que le sujet — moins bien traité — pouvait facilement nous être odieux. On y frôle le mélodrame et la vulgarité, mais on l'évite le plus souvent à force de talent.

Faut-il montrer au vaste public du cinéma cette pègre et ces procédés, faut-il risquer d'apprendre à beaucoup qui l'ignoraient comment il faut s'y prendre pour percer un plafond, ouvrir un coffre, anéantir un signal d'alarme, etc.? C'est ce qu'on se demande.

Le problème est assez ardu. Pourtant il faut, croyons-nous, permettre à la vérité de s'exprimer par les moyens de l'art, en dépit des risques que cela comporte. D'une manière très générale, l'homme et la société ne peuvent que gagner à la liberté d'expression et c'est au nom d'excellents principes que la censure oblige à l'hypocrisie.

Ceci est vrai pour « *Dossier noir* », le film d'André Cayatte et Charles Spaak et pour les protestations de certains spectateurs lors de sa parution.

Un jeune juge d'instruction et des policiers dont le zèle cause des drames, une ville de province où s'agitent un homme d'affaire tout puissant, des personnages de moindre envergure, lâches et corrompus, une fille séduite, un jeune voyou, un vieux toxicomane... mêlés à une histoire pleine de chausse-trappes et de quiproquos, certes tout ceci est bien sombre. Peu de gens veulent bien convenir qu'il en est parfois ainsi et que la vie propose assez souvent de tels imbroglios. Les invraisemblances de ce film sont celles même de la réalité; de celles qui font dire: « c'est incroyable! ».

Avec un peu plus d'astuce, les réalisateurs auraient pu aérer le récit, nuancer cette noirceur de quelques teintes claires. Pourtant, si l'on y songe, tout n'est pas noir dans ce film. Le jeune juge est sympathique, son zèle est très pur. Son échec est dû à la faiblesse de ses moyens, plus qu'à la malignité de ses adversaires; et les amants coupables s'aiment vraiment.